



CONSORTIUM FRANCOPHONE D'APPRENTISSAGE CONTINU (CFAC)

***Un élément du continuum d'éducation et de formation au
Canada***

***Une initiative du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences
(RESDAC)***

Août 2017

Déposé par Gabrielle Lopez, directrice générale

Courriel : directiongenerale@resdac.net

Téléphone : 613-749-5333

Table des matières

1.0 Problématique	3
2.0 Le continuum d'apprentissage : une vision globale du DAC	4
3.0 Le RESDAC	5
4.0 Le Consortium francophone d'apprentissage continu (CFAC)	5
Trois axes de développement et trois champs d'action prioritaires.....	5
Résultats visés par le Consortium.....	6
Impacts recherchés	6
5.0 Financement du Consortium	6
6.0 Conclusion	6

1.0 Problématique

Les enquêtes internationales sur la littératie démontrent que les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) doivent composer avec de faibles taux d'alphabétisme. La dernière enquête, le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2012, indique que 52 % des francophones vivant en situation minoritaire se situent en-dessous du niveau 3 de l'échelle de littératie¹, seuil qui est considéré comme un minimum pour fonctionner dans la société axée sur le savoir. Ce score peu enviable est à 9 points d'écart des anglophones hors Québec (43 %).

Malgré ces résultats alarmants, depuis une dizaine d'années, dans le contexte de la dévolution des programmes d'appui au développement de l'alphabétisme et des compétences (DAC) vers les provinces et territoires, on constate un désengagement des politiques publiques fédérales envers l'alphabétisation et, en conséquence, le déclin des organismes qui assuraient cette fonction à travers le pays. En 2015, le RESDAC a déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles (CLO) en lien avec cette situation et attend toujours le rapport final du CLO.

De nombreuses études portant sur les langues officielles démontrent que l'application des clauses relatives à la Loi sur les langues officielles (LLO) est effectuée de façon irrégulière d'une province et territoire à l'autre. En conséquence, il n'y a pas d'appui équivalent pour les CFSM d'une province ou territoire à l'autre. Bien que des progrès ont été faits, il n'en reste pas moins que les programmes pour le DAC en français dans certaines provinces et territoires sont sous-financés voir non-financés. Qui plus est, l'apport historiquement fourni par Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour la recherche, le développement de ressources et la concertation en contexte minoritaire francophone a été diminué et est aujourd'hui presque inexistant. Ces deux contextes font en sorte que le développement d'outils et de ressources et la disponibilité de services en développement de l'alphabétisme et des compétences restent inéquitable d'une province ou territoire à l'autre.

S'il demeure nombre de politiques, de programmes provinciaux et territoriaux et d'interventions par des établissements et des organismes communautaires, l'offre de services auprès des francophones reste déficiente. Elle est en outre de plus en plus focalisée sur l'employabilité, au détriment des autres formes de littératie. La récente sortie des données du Recensement de la population 2016 sur la langue entre autres, témoigne des impacts d'une telle déficience. Cette situation exerce une pression sur la vitalité des CFSM. Pour les individus qu'il concerne, un faible niveau de littératie peut accroître l'insécurité linguistique et compliquer la transmission de la langue et de la culture dans le milieu familial. Il restreint l'appui que les parents peuvent donner à l'apprentissage de leurs enfants en âge scolaire. Il nuit à l'intégration sociale et économique des adultes faiblement alphabétisés et les prive de certains moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle de citoyens au sein de leur communauté et de la société.

Au-delà des statistiques nationales, les besoins sont avant tout ceux d'individus singuliers, dans les contextes et les régions qui sont les leurs. Les solutions doivent être à la mesure de ces besoins, diversifiés et variables. On pense désormais en termes des littératies qui sont nécessaires aux individus. Par exemple :

- Certains jeunes qui quittent l'école n'ont pas encore acquis les compétences de base en littératie et doivent recourir à des services de récupération scolaire pour adultes.
- Certains parents ont besoin d'acquérir des compétences pour soutenir l'apprentissage formel de leurs enfants en âge scolaire.
- Certains adultes, incluant les immigrants, ont besoin de parfaire leurs compétences pour accéder à l'emploi ou pour se maintenir en emploi afin d'accéder à la classe moyenne.
- Certaines personnes âgées doivent développer de nouvelles compétences de littératie numérique pour utiliser les nouvelles technologies.

¹ Dans cette enquête, la littératie est définie comme : « ...la capacité des répondants de comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel. » (Statistique Canada. (2013). [Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes \(PEICA\)](#). P. 8

- De nombreux adultes doivent parfaire leurs compétences afin de naviguer dans les systèmes de la santé ou de la justice.

L'offre existante connaît des difficultés à rejoindre les apprenants potentiels. Ceci tient au fait que ces personnes sont souvent stigmatisées et craignent de s'exposer dans des structures de formation ou de révéler leurs besoins. Certaines approches actuelles, utilisées en DAC ne sont pas toujours à la hauteur des besoins. Souvent l'offre ne tient pas compte des principes andragogiques appropriés ou des situations particulières des apprenants (traumatismes émotionnels des réfugiés, troubles d'apprentissages, faible estime de soi, etc.).

Il est aussi difficile de faire valoir des formations uniquement en français, car dans les CFSM, les besoins appellent des compétences parfois en français (pour faire affaire avec l'école de langue française ou pour transmettre la culture française), parfois en anglais (par exemple pour faire affaire avec la banque ou l'employeur en anglais). En conséquence, l'offre doit considérer une option bilingue. Il y a aussi des types de communautés francophones, rurales ou plus éloignées, qui disposent de peu de services de DAC.

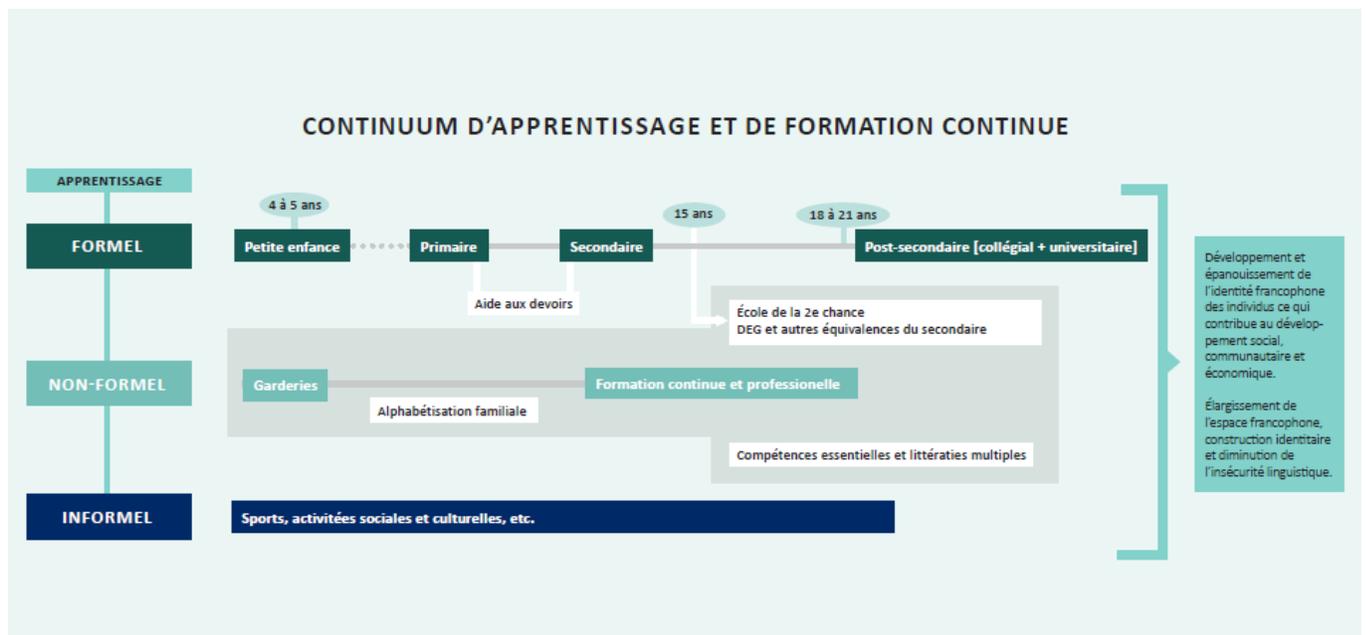
En somme,

L'enjeu du DAC est d'offrir aux adultes les moins alphabétisés des CFSM les moyens formels et informels de se développer personnellement, de transmettre la langue française à leurs enfants et de les soutenir dans leurs apprentissages scolaires, de s'intégrer sur le marché du travail et de contribuer en tant que citoyen à la vitalité de leur communauté.

2.0 Le continuum d'apprentissage : une vision globale du DAC

L'apprentissage continu est un vecteur de développement communautaire, social, économique, pour les CFSM. C'est un outil qui permet l'élargissement de l'espace francophone et la diminution de l'insécurité linguistique. Il est au cœur du développement de l'identité francophone chez chaque individu. Il est donc essentiel d'assurer le financement de tous ses acteurs incluant ceux qui dispensent de la formation non-formelle et informelle.

De plus en plus, l'apport de l'apprentissage **non-formel** et **informel** est reconnu comme un moyen d'entraver l'assimilation, de récupérer les décrocheurs et de faciliter l'intégration de nouveaux arrivants. Le graphique qui suit illustre le continuum en apprentissage dans un contexte minoritaire francophone, dont l'objectif principal est le développement de l'individu qui se reconnaît comme participant et contributeur à l'épanouissement de l'espace francophone au niveau local, national et international.



3.0 Le RESDAC

Le RESDAC regroupe 11 membres (collèges, associations, organismes communautaires) francophones issus des CFSM qui se spécialisent dans le domaine du DAC. Il a exploré plusieurs avenues afin de composer avec les changements mentionnés ci-haut. Récemment, un projet d'impact collectif, réunissant des acteurs de la francophonie qui œuvrent soit auprès d'une clientèle adulte que le RESDAC dessert ou qui sont reliés au domaine de l'éducation, vise à développer une stratégie pancanadienne qui nous permettrait d'améliorer nos résultats auprès des adultes francophones tout en optimisant nos ressources. Ce travail qui se poursuit, nous mène à repenser les meilleures façons d'opérationnaliser cette stratégie et d'atteindre les cibles que le RESDAC s'est fixées et dont il fait mention dans son mémoire déposé lors des consultations pancanadiennes sur les langues officielles. Une solution s'impose; celle d'un consortium de livreurs de services.

4.0 Le Consortium francophone d'apprentissage continu (CFAC)

Le Consortium se veut une réponse opérationnelle à la problématique décrite ci-haut. Il est un regroupement de livreurs de service experts en DAC et leurs partenaires en provenance de divers secteurs, qui ensemble, seront à même d'élargir l'offre de service en DAC et les accès à la formation pour les adultes francophones au Canada, et ce, plus particulièrement, auprès des plus faiblement alphabétisés d'entre eux. Ce consortium servira de plateforme pour soutenir des projets de collaboration dont les visées seront dictées par les provinces et territoires, en lien avec les besoins des adultes francophones et de leur communauté. Il assurera la mise en œuvre de ces projets, de leurs effets structurants et de leur pérennisation. Les projets seront identifiés, développés et livrés par ses membres et partenaires directement auprès des personnes apprenantes, bénéficiaires des formations et interventions en DAC. Il servira aussi de plateforme d'échange de meilleures pratiques par la tenue d'un colloque annuel et le partage d'outils et d'approches développées au sein du Consortium. Ensemble, les membres, renforceront leur capacité à livrer des formations et des interventions de qualité, compétitives avec celles du marché, auprès des adultes francophones à travers le Canada.

Lors des cinq prochaines années, le RESDAC concentrera ses efforts et ses activités au sein de ce consortium afin d'en raffiner les rouages internes. Nous pensons que cette nouvelle initiative mettra le RESDAC sur une voie de transformation progressive, plus apte à atteindre les cibles qu'il s'est fixé.

En effet, le Consortium incarnera la notion même du «par et pour» ainsi que celle de l'intersectorialité c'est-à-dire un consortium de livreurs de services associés avec tout organisme en provenance du secteur de l'éducation ou d'autres secteurs qui agiront ensemble pour offrir une réponse plus adaptée aux besoins multiples et parfois complexes des adultes francophones de leur province ou territoire.

Trois axes de développement et trois champs d'action prioritaires

L'apprentissage se fait tout au long de la vie, pour tous, dans tous les aspects de la vie. Le développement des communautés passe par une pleine participation citoyenne aux sphères économique, sociale et culturelle des collectivités. Pour ce faire, trois axes de développement ainsi que trois champs d'action prioritaires ont été identifiés et ciblés :

Trois axes de développement

- Emploi
- Famille
- Communauté/Citoyenneté

Trois champs d'action prioritaires

- Diversité
- Numérique
- Immigration

Résultats visés par le Consortium

- Accroître l'accès à la formation et aux interventions en DAC pour les adultes francophones par l'entremise de développement de partenariats locaux et nationaux.
- Accroître l'offre de service en DAC en français dans chaque province et territoire.
- Accroître le nombre d'institutions qui respectent les meilleures pratiques en DAC par la tenue d'un colloque annuel afin de partager les meilleures pratiques.

Impacts recherchés

- Accroître le pourcentage d'adultes des CFSM se situant au niveau 3 par l'appui aux projets locaux.
- Accroître le pourcentage d'adultes des CSFM qui passent du niveau 1 à 2 par l'appui aux projets locaux.

5.0 Financement du Consortium

Le Consortium fonctionnerait à partir d'octrois de fonds qu'il recevrait sur une base pluriannuelle et renouvelable. Ces fonds permettraient l'atteinte des résultats visés par le consortium. Le tableau ci-dessous présente le financement demandé pour le Consortium.

Attribution du financement demandé

	Annuellement	Sur 5 ans
Comité aviseur	50 000\$	250 000\$
Coordination nationale	120 000\$	600 000\$
Fonds de collaboration	740 000\$	3 700 000\$
Partage de meilleures pratiques (colloque annuel)	40 000\$	200 000\$
Total	950 000\$	4 750 000\$

6.0 Conclusion

Il est clair que les organismes et institutions qui œuvrent dans le domaine du DAC occupent une place unique et structurante dans les CFSM. Sachant que 52% des adultes des CFSM se situent en-dessous du niveau 3 de l'échelle de littératie, le financement d'une initiative comme celle du Consortium, menée par et pour les livreurs de service francophones, experts de longue date en DAC, qui sont en lien avec les besoins et réalités multiples présents dans chacun des territoires et provinces, est primordiale à l'épanouissement des CFSM au Canada.

Le RESDAC recommande en plus des recommandations émises dans son récent mémoire déposé à Patrimoine canadien :

- Que le gouvernement fédéral reconnaisse l'urgence d'accroître le financement disponible en vertu du renouvellement du plan d'action sur les langues officielles
- D'inclure dans toutes négociations d'ententes fédérale-provinciales ou territoriales concernant le DAC, une clause qui énonce clairement la responsabilité d'appuyer financièrement les organismes et institutions qui offrent ces services en français dans chaque province et territoire.
- Que la formation des adultes dans un contexte non-formel soit incluse dans les ententes bilatérales en éducation et que les institutions et organismes qui offrent actuellement la formation non-formelle puissent y accéder.

- Que le **consortium francophone d'apprentissage continu (CFAC)** soit soutenu financièrement dans ses efforts de développer et d'offrir des services en alphabétisation et de développement des compétences.